

La Maison Gascogne Armagnac à Éauze et la villa de Séviac reçoivent la plaque « Iter Vitis »

Elles entrent ainsi dans ce réseau européen de culture et d'œnotourisme



La Maison Gascogne Armagnac à Éauze et la villa de Séviac reçoivent la plaque « Iter Vitis »



La Maison Gascogne Armagnac

Le 31 mai 2024, la Maison Gascogne Armagnac à Éauze a obtenu la consécration au niveau européen de son rôle de site majeur sur la route des vins du Sud-Ouest et la mise à l'honneur des métiers traditionnels de la vigne et du vin.

Une plaque Iter Vitis (en latin : « Chemin de la vigne ») a été dévoilée par Nathalie Kaltenbach, présidente d'Iter Vitis France, en présence de Michel Gabas, président du Pays d'Armagnac et maire d'Éauze et de Patrick Farbos, président de l'Interprofession du Floc de Gascogne.

Iter Vitis, c'est quoi ?

Il s'agit d'une instance reconnue par le Conseil de l'Europe, destinée à valoriser le patrimoine et l'identité du terroir, en fédérant les filières tourisme, culture et viticulture. Sa dénomination complète est :

l'itinéraire culturel européen de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne ».

C'est le 25e itinéraire culturel européen.

La villa gallo-romaine de Séviac aussi devient membre d'Iter Vitis



La villa gallo romaine de Séviac (photo Guide du Gers)

Témoin de l'existence millénaire de la viticulture dans le Sud-Ouest – tout près de l'antique ville Elusa (Éauze) - la villa de Séviac reçoit, elle aussi, sa plaque de site de l'itinéraire **Iter Vitis**.

« Cette distinction est l'occasion de célébrer l'alliance entre tradition et modernité, entre histoire et innovation. Elle marquera le début d'une collaboration fructueuse visant à promouvoir la richesse et la diversité des paysages culturels et viticoles européens ».

Dévoilement de la plaque Iter Vitis sur la façade de la Maison Gascogne Armagnac

Sur la photo du haut de page (communiquée par Olivier Goujon, directeur du Bureau national interprofessionnel de l'Armagnac), on peut voir (de gauche à droite) : Amaury Lesaint (Directeur de l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin), Lucile Talleu (Responsable des affaires techniques et réglementaires de la Fédération Française des Spiritueux), Élodie Lanave (Présidente du Comité départemental du Tourisme et des loisirs du Gers), Françoise Cazale (Vice-présidente du Conseil Départemental du Gers en charge du tourisme), Nathalie Kaltenbach (Présidente d'Iter Vitis France), Michel Gabas (maire d'Éauze et président du Pays d'Armagnac) et Patrick Farbos (Président de l'Association 5 filières Gascogne-Armagnac).